

COMMUNES DE :GESVES ET OHEY

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de : **Madame Morsa c/o Moto Club de Gesves asbl** demeurant rue Max Tannier, 30 à 4218 Couthuin

en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 pour :

Organiser une compétition de motocross à raison de 2 jours par an durant 20 ans, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre
ayant trait à un (des) terrain(s) sis **Try des Pauvres s/n à 5340 Gesves** sur les parcelles cadastrées :

Gesves, 1^e division, section C N° 85 - 90D - 91F - 92 - 94 - 98 - 135D - 168E - 169D - 170B - 171D - 172C et 173B

Ohey, 1^{ère} division, section A, N° 38B - 38/2 et 39A

Commune	Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
GESVES	18 juillet 2025	23/07/2025 (neutralité jusqu'au 15/08/2025)	Administration communale Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES Le 1 ^{er} septembre 2025 à 12h00	Administration communale Service Environnement Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES
OHEY	18 juillet 2025	23/07/2025 (neutralité jusqu'au 15/08/2025)	Administration communale Place Roi Baudouin, 80 à 5350 OHEY Le 1 ^{er} septembre 2025 à 11h00	Administration communale Service Environnement Place Roi Baudouin, 80 à 5350 OHEY

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'enquête publique est neutralisée entre le 16 juillet et le 15 août : la consultation du dossier sera possible à partir du 18/08/2025

Le dossier ~~accompagné d'une étude d'incidences~~ peut être consulté à partir du **18/08/2025** jusqu'à la date de clôture de l'enquête le **1/09/2025**, selon les horaires suivants :

- à **5340 GESVES**, Chaussée de Gramptinne, 112 (Service Environnement) : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 ~~et le mercredi de 14h00 à 19h30~~ (permanence supprimée entre juillet et aout) sur rendez-vous (083/67.02.11 – carine.lissoir@gesves.be).
- à **5350 OHEY**, Place Roi Baudouin, 80 (Service environnement) : uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, le mardi jusque 20h00 (085/82.44.74 – bernard.hanquet@ohey.be).

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ~~ou le samedi matin~~, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de : Gesves : Carine Lissor et Ohey Bernard Hanquet

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête.

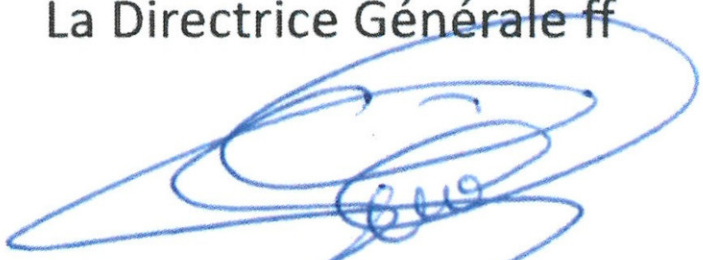
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur : Madame Morsa c/o Moto Club de Gesves asbl, demeurant rue Max Tannier, 30 à 4218 Couthuin – 0486/38.56.31
- Du Fonctionnaire technique : SPW ARNE - DPA, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 Namur – M. Giuseppe MONACHINO : 081/71.53.50

Le Fonctionnaire technique est compétent pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

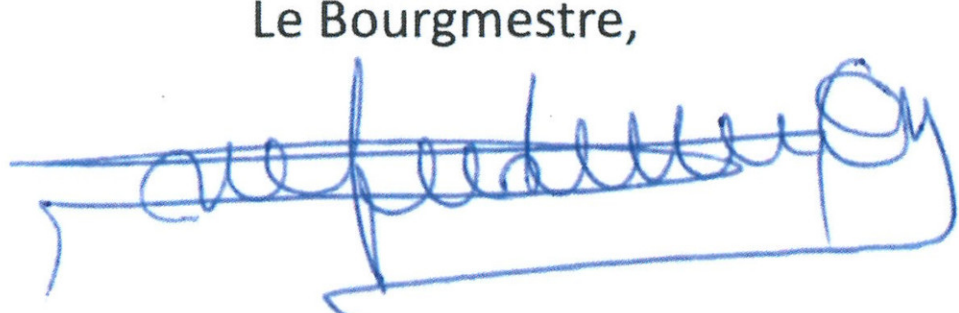
Le 14/07/2025, Pour le Collège de Gesves,

La Directrice Générale ff


Natalie SEINE

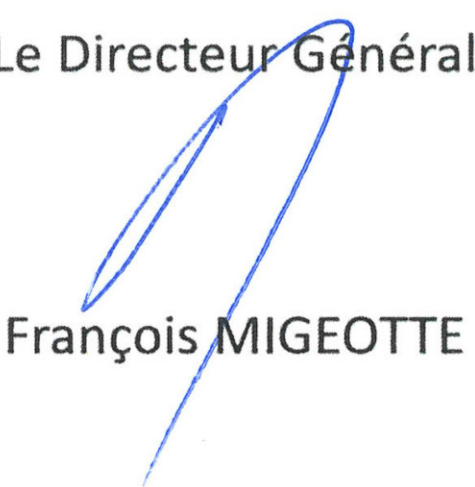


Le Bourgmestre,


Martin VAN AUDENRODE

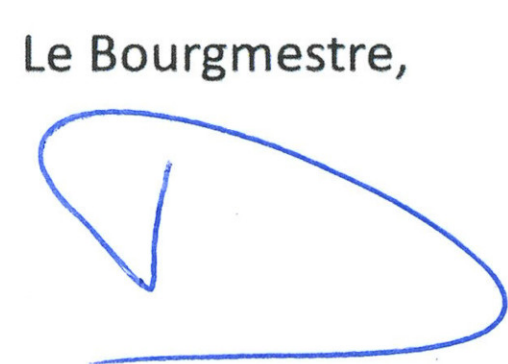
Le 14/07/2025, Pour le Collège de Ohey,

Le Directeur Général


François MIGEOTTE



Le Bourgmestre,


Christophe GILON